

*Librio*



JEAN-PIERRE GUÉNO  
**PAROLES DE  
FEMMES**

---

**La liberté du regard (1900-2019)**

---

*Nouvelle édition*

Dans la même collection sous la direction  
de Jean-Pierre Guéno :

*Paroles de poilus*, Librio n° 245

*Paroles d'étoiles*, Librio n° 549

*Paroles du jour J*, Librio n° 634

*Paroles de migrants*, Librio n° 726

*Paroles d'amour*, Librio n° 788

*Paroles d'enfance*, Librio n° 886

*Paroles de l'ombre*, Librio n° 925

*Paroles d'Algérie*, Librio n° 1079

*Paroles d'exode*, Librio n° 1152

# Paroles de femmes

La liberté du regard  
1900-2019

Sous la direction  
de Jean-Pierre Guéno

*Librio*

© E.J.L., 2007 ; 2024 pour la présente édition

ISBN : 978-2-2904-0502-4

## Sommaire

<i>Introduction</i> .....	7
<i>Prologue</i> .....	13
Le temps de l'ombre (1900-1919) .....	19
Le temps des luttes (1920-1944) .....	31
Le temps des conquêtes (1945-1974) .....	55
Le temps des femmes (1975-2007) .....	81
Le temps de la justification et de l'hypocrisie (2008-2019)....	125
<i>Épilogue : Benoîte et les étoiles</i> .....	149
<i>Remerciements</i> .....	151
<i>Bibliographie</i> .....	153



## Introduction

« Hitler m'a pris mon pays, ma maison, mon fiancé, mais il ne prendra jamais ma pensée... Ma pensée je la garde pour moi... » Cette phrase d'une jeune Hollandaise de 20 ans, prisonnière des bagnes nazis pendant la Seconde Guerre mondiale et codétenue de la résistante Agnès Humbert, ne pouvait que servir d'introduction à *Paroles de femmes*. Au cours de l'histoire, on a pu contraindre les femmes, les brimer, les malmener, les enfermer, les violenter, les réduire en esclavage ou les traiter comme des êtres humains de seconde catégorie... Mais il est une fonction humaine qui reste inaliénable, tant que l'être humain ne perd pas l'envie de vivre : celle du regard, de la liberté du regard qu'il porte sur les êtres, sur les paysages et sur les choses. C'est cette liberté du regard des femmes qui s'exprime ici à travers leurs paroles et tout au long du xx<sup>e</sup> siècle.

Nonobstant la Révolution française et la Déclaration des droits de l'homme, qui spécifie bien que « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits », il n'aura pas fallu moins de deux siècles de patience et de deux guerres mondiales pour que s'amorce l'émancipation des femmes dans le pays des Lumières ! Dernier des grands pays occidentaux à avoir accordé le droit de vote aux femmes, la France rechigne toujours à leur laisser partager avec les hommes le pouvoir de diriger l'entreprise ou la cité, au point que l'on a pu parler d'une triste « exception française » ou d'un mystérieux « retard français » ! Cette exception française n'est pas nouvelle, mais elle est beaucoup plus tardive qu'on ne le croit.

Lorsque Simone de Beauvoir affirme, dès l'ouverture du *Deuxième Sexe* publié en 1949, que « le monde a toujours appartenu aux mâles », elle ne peut pas savoir que cette affirmation

est en fait le fruit d'une réécriture de l'histoire, et qu'en écrivant cela elle est encore victime d'une illusion, d'une légende bâtie par les hommes au cours du XIII<sup>e</sup> et du XIV<sup>e</sup> siècles. Il aura en fait fallu attendre cinquante-sept ans de plus pour que l'historienne Éliane Viennot nous rappelle dans son livre *La France, les femmes et le pouvoir* (Perrin, 2007) que le pouvoir n'a pas toujours été le monopole des hommes. Il a pendant longtemps été partagé entre les sexes.

Contrairement aux idées reçues, le féminisme n'est pas l'enfant de la modernité. C'est en fait avec la naissance de l'État moderne et l'emprise croissante du clergé sur les rouages du pouvoir et des administrations qu'une nouvelle classe a vu le jour, imposant progressivement un modèle social où les débats sur les affaires de ce monde ne pouvaient être que l'apanage des hommes.

En « inventant » la loi salique, en la transformant en dogme, en interdisant aux femmes d'hériter de la couronne, les hommes n'ont fait que chercher à justifier leur prise de pouvoir. C'est ainsi que « l'ordre masculin » a commencé à bâtir une légende aussi tenace que celle du péché originel : celle d'un monde où, depuis la nuit des temps, la femme aurait toujours eu la même fonction, le même rôle « naturel »... Celle d'une loi de la nature légitimant la domination masculine et vouant les femmes à la soumission, dans un rôle passif et accessoire. D'un monde où les hommes auraient toujours eu le monopole du pouvoir et des affaires « sérieuses » qui conditionnent le devenir de l'humanité tandis que les femmes auraient été cantonnées dans un rôle subalterne, s'occupant des tâches « domestiques »... Nous avons tous en tête l'image d'Épinal de l'homme des cavernes partant chasser et guerroyer pendant que son épouse couvait sa nichée, aujourd'hui totalement contestée par des paléoanthropologues comme Pascal Picq... En essayant de faire croire que cette répartition des rôles faisait partie de l'ordre des choses depuis la nuit des temps, « l'ordre masculin » n'a-t-il pas cherché à figer pour l'éternité les femmes dans un second rôle qui n'avait pas toujours été le leur, cherchant ainsi à pérenniser les effets de son « putsch » du XIV<sup>e</sup> siècle ?

Ce n'est que tardivement, au début du xx<sup>e</sup> siècle, et malgré leurs luttes au cours du xix<sup>e</sup> siècle, que les femmes ont commencé à retrouver la part d'autonomie et d'indépendance qu'elles avaient perdue depuis quelques siècles. La Première Guerre mondiale a remis en question la répartition soi-disant « traditionnelle » des rôles entre les hommes et les femmes. Les femmes ont dû faire tourner l'économie nationale pendant que huit millions de Poilus étaient obligés de se battre et de risquer la mort dans les tranchées. Mais ces prolégomènes de leur retour à l'émancipation, les femmes les payèrent au prix fort pendant les décennies qui suivirent l'armistice du 11 novembre 1918... Elles durent attendre 1945 pour accéder aux droits civiques en général et au droit de vote en particulier. Encore fallut-il au « pouvoir masculin » une excuse pour leur accorder ce droit qui venait « récompenser » le rôle qu'elles avaient joué dans la Résistance pendant l'Occupation... La France avait alors un retard de cinquante-deux ans sur la Nouvelle-Zélande, de quarante-trois ans sur l'Australie, de vingt-huit ans sur le Canada, et intervenait dans ce domaine bien après la Grande-Bretagne, la Pologne, l'Allemagne, l'Autriche, les Pays-Bas, le Luxembourg, la Belgique, les États-Unis, le Liban, la Tasmanie, la Turquie, le Brésil, les Philippines et certains cantons suisses ! La « récompense » du droit de vote concédé aux femmes n'empêcha d'ailleurs pas le « pouvoir masculin » de les gommer de l'historiographie des années 1940-1944. Cet escamotage avait, selon l'historienne Rita Thalmann, deux mobiles : il fallait dévaloriser leur rôle jugé secondaire, complémentaire, accessoire par rapport au service armé des hommes ; par ailleurs, la « nationalisation » *a posteriori* de la Résistance avait conduit à passer sous silence l'importante contribution des étrangers à la libération de la France, et en particulier des femmes étrangères si nombreuses parmi les résistantes qui s'étaient battues sur le sol de France...

Après avoir acquis le droit de vote, les Françaises mariées durent encore attendre vingt ans pour être autorisées, en juillet 1965, à exercer une activité professionnelle sans le consentement de leur mari, et dix ans de plus pour que la loi abroge les articles du Code

civil napoléonien qui aliénaient totalement les femmes. Et si, depuis 1975, la loi interdit toute discrimination fondée sur le sexe en matière d'embauche, si, depuis 1983, le législateur interdit toute discrimination dans l'emploi en fonction du sexe, il n'en demeure pas moins que les femmes, qui composent 49 % de la population active, ont un salaire moyen inférieur de 21 % à celui des hommes, toutes durées de travail confondues, qu'il y a plus de smicardes que de smicards, que les femmes ne représentent que 38,7 % des députés et 32 % des sénateurs, que les femmes président trois régions sur treize et qu'elles n'occupent que 42 % des postes d'encadrement des entreprises du secteur privé. En 2019, les femmes consacrent toujours beaucoup plus de temps que les hommes aux tâches domestiques (3 h 26 en moyenne par jour contre 2 pour les hommes) et restent accablées par la « double journée de travail ».

À l'orée du troisième millénaire, et même s'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir, on peut quand même vérifier que le xx<sup>e</sup> siècle a été celui de l'émancipation des femmes. Elles ont d'abord libéré leur esprit : les conquêtes les plus marquantes du début du xx<sup>e</sup> siècle sont celles de l'accès au savoir, du droit aux études, condition *sine qua non* de l'autonomie...

Les femmes ont ensuite libéré leur statut dans la cité comme dans leur vie professionnelle : le droit de vote et le droit du travail ont à cet égard évolué dans le bon sens après la Seconde Guerre mondiale.

Les femmes ont enfin libéré leur corps, leur sexualité et leur fonction de mère, avec le tournant décisif des lois Neuwirth sur la contraception en 1967 et de la loi Veil sur l'IVG en 1975. La célèbre formule « Alors vous voulez qu'elles baisent ? » qui aurait été lancée par de Gaulle au député Lucien Neuwirth, lequel lui proposait, en 1967, de légaliser en France la pilule inventée dix ans plus tôt par un médecin américain, montre à quel point la femme restait infantilisée avant Mai 68...

J'ai voulu saisir le regard des femmes et son évolution de 1900 à 2019, au moment où coexistent quatre générations : la généra-

tion de celles qui sont nées en 1914 dans une France rurale où les routes n'étaient pas goudronnées. La génération de celles du baby-boom qui ont connu une prospérité que n'avaient pas connue leurs aînées. La génération des femmes nées après 1968 qui ont profité des luttes de leurs mères. Celle enfin des jeunes femmes qui ont aujourd'hui entre 18 et 32 ans et qui ont définitivement tourné certaines pages sombres de la condition féminine.

Ce regard féminin : contrairement au dicton qui prétend que « Qui ne dit mot consent », il est des silences lourds de sens, des regards chargés de mansuétude ou d'ironie, de compréhension ou de révolte, d'amour ou de haine.

Ces regards chargés de liberté et d'émotion se sont exprimés dans des lettres ou dans des journaux intimes, et lorsqu'ils n'ont pas été formulés dans des archives, ils sommeillaient dans la mémoire et dans les souvenirs des femmes du xx<sup>e</sup> siècle et ne demandaient qu'à rejaillir sous leur plume ou dans leurs blogs...

Lorsqu'ils sont ceux des auditrices de Radio France, de nos mères, de nos aïeules et des femmes d'aujourd'hui, ces regards expriment le plus souvent la mémoire, la souffrance, le bonheur ou la passion. Lorsqu'ils sont l'œuvre de femmes qui sont des professionnelles de l'écriture ou de la pensée, ils peuvent aussi exprimer deux autres registres : celui de la révolte et des luttes, ou encore celui de la pensée féminine parvenue à maturité, de cette lumière, de cette lucidité qui peut aider l'humanité à s'éloigner un tant soit peu de l'obscurantisme et de la barbarie qui ont caractérisé son histoire.

Mais tout au long du xx<sup>e</sup> siècle, ces regards se mêlent et se croisent : il paraît impossible d'en déduire une chronologie thématique... La souffrance s'exprime en début, comme en cours, comme en fin de siècle. Il en va de même pour les luttes et les pensées abouties... La seule tendance, la seule évolution perceptible au fil des textes qui composent cet ouvrage, c'est celle du caractère de plus en plus introspectif des « paroles de femmes »... Comme si les femmes se recentraient sur elles-mêmes, en elles-mêmes...

Une chose paraît évidente : qu'elles aient appartenu à des milieux modestes ou très privilégiés, qu'elles aient été aristocrates, grandes bourgeoises ou prolétaires, il a longtemps été pour les femmes tout aussi difficile d'échapper à leur condition. Leur voie semblait quasiment prédéterminée, scellée dans le marbre d'une trajectoire prédéfinie par le pouvoir des hommes.

Les femmes ne sont pas au bout du chemin. Malgré le nombre impressionnant de lois votées depuis soixante-dix ans sur l'égalité professionnelle, elles restent victimes de discriminations constantes et multiples. Leurs droits sociaux restent en retard sur leurs droits civils et politiques. Dans la France de 2019, sept mille sept cents femmes sont violées chaque mois, une femme est tuée par son compagnon tous les trois jours ; une femme sur dix se déclare victime de violences conjugales. Seules 13 % d'entre elles portent plainte. Une femme sur trois dans le monde a été battue, forcée à des relations sexuelles ou violentée. Pour les femmes, le temps du silence et de la souffrance n'est donc malheureusement pas révolu. La France vient de vivre son centième féminicide en huit mois.

Discriminer, rejeter l'autre, pour sa religion, pour ses origines, pour sa culture, pour ses mœurs ou pour son sexe, n'est-ce pas en fait crucifier à travers lui nos propres complexes, nos propres doutes, nos propres turpitudes ?

Jean-Pierre GUÉNO

## Prologue

« La femme est une propriété que l'on acquiert par contrat ; elle est mobilière car la possession vaut titre ; enfin la femme n'est à proprement parler qu'une annexe de l'homme... »

Honoré DE BALZAC,  
*Physiologie du mariage*, 1829

« Pour moi, plus j'y pense, et moins je puis me rendre compte, hors de la famille et du ménage, de la destinée de la femme. Courtisane ou ménagère, je n'y vois pas de milieu. Je regarde comme funestes et stupides toutes nos rêveries d'émancipation de la femme ; je lui refuse toute espèce de droit et d'initiative politique ; pour la femme, la liberté et le bien-être consistent uniquement dans le mariage, la maternité, les soins domestiques, la fidélité à l'époux, la chasteté et la retraite. [...] Nous ne comprenons pas plus une femme législateur qu'un homme nourrice. »

Pierre Joseph PROUDHON,  
1851

« Femmes de France !

Malgré les bienfaits de notre Révolution de 1789, deux sortes d'individus sont encore asservis : les prolétaires et les femmes. Le prolétaire succombe sous le faix du travail qui lui procure parcimonieusement un morceau de pain, sans possibilité d'économie ou de réserve pour sa vieillesse. Aussi, en dépit du lustre et de la richesse qu'il a contribué à donner à sa patrie, il meurt fatalement de misère. La femme prolétaire a un sort bien plus déplorable encore. Pour faire la même besogne que l'homme, elle est payée

deux fois moins que lui. Aussi, souvent, si honnête soit-elle, il lui faut trafiquer de son corps pour ne pas mourir de faim. À cela se joignent, pour elle comme pour toutes les autres femmes, des vexations et des injustices de toutes sortes. Nous n'avons aucun droit. Si préoccupées que nous soyons du gouvernement de notre pays, nous sommes impitoyablement repoussées de toutes les assemblées, tant électives que législatives. La République n'aurait cependant pas trop du concours de tous et de toutes. Nous comptons moins que rien dans l'État. L'homme qui joint le plus de sottise au plus d'ignorance compte plus en France que la femme la plus instruite ; il peut nommer ses législateurs, la femme ne le peut pas ; elle est un être à part qui naît avec beaucoup de devoirs et pas de droits. »

Hubertine AUCLERT,  
*Appel aux femmes de France*,  
1<sup>er</sup> novembre 1876

« La jeune fille française, élevée dans la protection vigilante de la famille, avait été avec soin préservée de l'éducation garçonnière et des brutalités de la science. Elle grandissait parmi les sourires et les joies, comme une fleur dans le soleil ; elle grandissait dans une poétique ignorance des mystères des choses [...]. Et cette paix candide de jeune fille, cette délicieuse floraison de pudiques désirs, ces élans d'idéale bonté qui plus tard font l'amour de l'épouse, le dévouement de la femme et le sacrifice de la mère, tout ce charme exquis, toute cette poésie [...], tout cela va disparaître ! On va supprimer la jeune fille [...]. On leur apprendra tout, même la rébellion contre la famille, même l'impureté. Elles n'auront même pas été vierges avant de devenir femmes. »

*Le Gaulois*,  
25 novembre 1880

« L'homme le plus opprimé peut opprimer un être, qui est sa femme. Elle est la prolétaire du prolétaire. »

Flora TRISTAN

« Il y a des citoyens, il n'y a pas de citoyennes. C'est là un état violent, il faut qu'il cesse. »

Victor HUGO

« Lorsque j'ai repris mes études de lettres, en 1983, Madeleine Lazard, enseignante à la Sorbonne Nouvelle, m'a suggéré de travailler sur un grand mémorialiste du temps d'Henri II et de Catherine de Médicis, Brantôme, qui parlait des femmes qu'il avait connues.

Cette année-là, j'ai fait une première découverte étonnante : la femme à laquelle Brantôme avait dédié toutes ses œuvres, Marguerite de Valois, était... la reine Margot ! Il y avait tellement de distance entre la personne prestigieuse dont parlait cet homme et l'héroïne d'Alexandre Dumas que cela m'a intriguée : comment avait-on pu passer, en trois siècles, de l'une à l'autre ? J'ai donc décidé de consacrer ma thèse à ce mystère. J'ai d'abord lu les œuvres de Marguerite de Valois ; et j'ai découvert à cette occasion que ses *Mémoires* avaient été l'un des grands succès de librairie du XVII<sup>e</sup> siècle, avant de passionner la génération romantique ! Je me suis également plongée dans les écrits des poètes, des mémorialistes, des historiens, des pamphlétaires, des critiques littéraires, des romanciers, des dramaturges... qui avaient parlé d'elle. Et dans les plus anciens de ces textes, j'ai découvert un monde inconnu de moi. Des dizaines de femmes étaient évoquées. Des reines, des régentes, des dirigeantes de grandes familles, des épouses, des sœurs, des maîtresses de rois ou de princes étaient partie prenante de la vie politique, diplomatique et même militaire... Ces femmes, mais également bien d'autres, étaient aussi très impliquées dans la vie religieuse. Certaines étaient des mécènes puissants et recherchés. Plusieurs, en outre, avaient laissé des écrits, et pas seulement de la poésie, comme on le pense souvent, mais du théâtre, des manifestes, des traités. Et beaucoup étaient féministes !

Pourquoi, de toute cette activité, de toutes ces femmes si importantes, les histoires de France ne disaient-elles rien ? C'est ce que j'ai compris peu à peu, en suivant la trace de quelques-unes d'entre elles, jusqu'à aujourd'hui. Les textes rédigés depuis

la Renaissance témoignent en effet non pas d'un oubli progressif, mais de véritables "batailles" entre les gens qui écrivent l'histoire, les romans historiques, l'histoire littéraire... Certains étaient pour que ces femmes demeurent dans la mémoire collective des Français, au même titre qu'Henri IV ou La Fontaine. D'autres, plus nombreux et plus puissants, voulaient qu'elles en sortent : qu'elles laissent la place aux hommes, comme à l'Académie française, ou dans le Panthéon parisien, ou à l'Assemblée nationale.

C'est ainsi que la plupart des femmes qui ont fait l'histoire de France ont été rayées de la carte ; et que quiconque se plonge dans le passé de la France rencontre fatalement ces "emperières", ces "femmes d'État", ces "autrices"... mais aussi ces "champions des dames" apostrophant les "misogynes" ! C'est ce qui m'a poussée à poursuivre mes recherches, et même à en faire mon métier. Et mon émerveillement est toujours le même. C'est lui qui me donne l'énergie de travailler sans relâche, et le désir de transmettre ces découvertes. La dernière en date a été de comprendre que plusieurs filles de rois, en France, sont montées sur le trône, alors que les livres d'histoire ne le disent jamais, quand ils ne disent pas le contraire. Ce qui confirme que nos ancêtres étaient moins misogynes que nous. Je n'en suis pas encore tout à fait revenue. »

Éliane VIENNOT,  
avril 2007

« Il y a une malédiction féminine qui est l'envers d'une bénédiction. Elles ne détruisent pas, elles protègent. Elles ne créent pas, elles entretiennent. Elles n'inventent pas, elles conservent. Elles ne forcent pas, elles préservent. Elles ne transgressent pas, elles civilisent. Elles ne règnent pas, elles régendent. En se féminisant, les hommes se stérilisent, ils s'interdisent toute audace, toute innovation, toute transgression. Ils se contentent de conserver. On explique en général la stagnation intellectuelle et économique de l'Europe par le vieillissement de sa population. Mais Cervantès écrivit *Don Quichotte* à soixante-quinze ans ; de Gaulle revint au